



Commentaire : Une insertion au cœur des bois, au milieu d'une clairière cultivée et peu fréquentée

Une voie communale très faiblement fréquentée traverse le secteur d'implantation du projet qui se présente comme une clairière cultivée entourée de boisements. Dans l'axe de la voie, les éoliennes du parc d'Irais viendront créer une continuité visuelle avec le parc d'Availles-Thouarsais ainsi qu'avec le projet des Terres Lièges. Les parcs existants de Maisontiers-Tessonnière et Glénay apparaissent discrètement sur l'horizon, potentiellement complétés par le projet du Pâtis aux chevaux.

PHOTOMONTAGE 28 : D46, AU NORD-EST D'AIRVAULT

Coordonnées WGS 84		Distance à l'éolienne la plus proche (en m)	Azimut (°)	Angle de vue (°) si panoramique	Date PV	Heure PV
Latitude	Longitude					
46° 50'09.12"N	0° 07'11.80"O	2 743	8	-	15/11/2018	15:04



Code couleur des éoliennes en rendu filaire :

- **Bleu foncé = projet éolien d'Irais**
- *Bleu clair = parc autorisé de Saint-Généroux*
- *Rouge = parc existant d'Availles-Thouarsais et Irais*
- *Violet = parc en projet des Terres Lièges*

Niveau de perception des éoliennes du projet éolien d'Irais :

→ Visible

→ Partiellement visible

→ Masquée



Commentaire : Un projet qui limite le mitage éolien en s'intercalant entre deux sites éoliens existants
Sur cette départementale proche mais à trafic faible (>500 véh./jour) qui relie Airvault à Saint-Jouin-de-Marne, la perception de l'ensemble des quatre parcs existants ou en projet développés sur le secteur d'Availles-Thouarsais, Irais et Saint-Généroux donne une identité éolienne très affirmée au paysage. L'ajout du parc éolien d'Irais ne fait que conforter la présence de l'éolien sur le plateau cultivé, sans pour autant élargir le degrés d'occupation visuelle de l'horizon puisque le projet s'intercale entre deux sites éoliens : l'un existant (Availles-Thouarsais) et l'autre autorisé (Saint-Généroux).

PHOTOMONTAGE 29 : D163E, AU SUD DE TAIZÉ

Coordonnées WGS 84		Distance à l'éolienne la plus proche (en m)	Azimut (°)	Angle de vue (°) si panoramique	Date PV	Heure PV
Latitude	Longitude					
46° 54' 52.77"N	0° 7' 7.85"O	5 073	174	-	15/11/2018	16:38



Code couleur des éoliennes en rendu filaire :

- **Bleu foncé = projet éolien d'Irais**
- *Bleu clair = parc autorisé de Saint-Généroux*
- *Rouge = parc existant d'Availles-Thouarsais et Irais*
- *Violet = parc en projet des Terres Lièges*

Niveau de perception des éoliennes du projet éolien d'Irais :

→ Visible

---→ Partiellement visible

→ Masquée



Commentaire : Une perception condensée des éoliennes

La D163e qui traverse le plateau agricole au sud de Taizé est une route départementale très faiblement fréquentée (<500 véh./jr). L'ensemble des parcs de Saint-Généroux, Irais et Availles-Thouarsais apparaît ici de manière très condensé sur l'horizon, ménageant ainsi des espaces de respiration de part et d'autre.

PHOTOMONTAGE 30 : D938, ÉCHANGEUR DE BOUILLÉ-SAINT-VARENT

Coordonnées WGS 84		Distance à l'éolienne la plus proche (en m)	Azimut (°)	Angle de vue (°) si panoramique	Date PV	Heure PV
Latitude	Longitude					
46° 52'09.60"N	0° 12'04.66"O	6 313	91	-	14/11/2018	16:53



Code couleur des éoliennes en rendu filaire :

- **Bleu foncé = projet éolien d'Irais**
- Bleu clair = parc autorisé de Saint-Généroux
- Rouge = parc existant d'Availles-Thouarsais et Irais
- Violet = parc en projet des Terres Lièges

Niveau de perception des éoliennes du projet éolien d'Irais :

→ Visible

---→ Partiellement visible

→ Masquée



Commentaire : Une affirmation de la ligne d'implantation des parcs éoliens dans le grand paysage, en appui sur l'axe boisé de la vallée du Thouet

Depuis ce point haut sur la D938 la vue s'ouvre latéralement en direction de la plaine et des parcs éoliens de Saint-Généroux, Irais et Availles-Thouarsais. Le parc d'Irais crée ici une continuité visuelle entre celui de Saint-Généroux (autorisé, à gauche) et celui d'Availles-Thouarsais (existant, à droite) lui même complété par celui des Terres Lièges (en projet). On remarque ici comment la ligne formée par les éoliennes vient surligner la direction naturelle donnée par l'axe nord-sud de la vallée du Thouet et des horizons boisés.